

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 75 (1946)
Heft: 14

Vorwort: L'École fribourgeoise, aujourd'hui

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

Rédacteurs : Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg ;
Eugène Coquoz, instituteur, 27, rue Guilliman, à Fribourg.

Administration : Raymond Progin, inspect. scolaire, 28, r. des Alpes, à Fribourg.
Compte de chèque postal IIa 153.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — L'Ecole fribourgeoise, aujourd'hui. — De l'Université à l'Ecole primaire. — Les réalisations de l'Ecole fribourgeoise au cours de ces dernières années. — Société des institutrices. — L'école fribourgeoise et la vie sociale. — L'action de M. le Conseiller d'Etat Piller, d'après ses discours. — Assemblée générale de la Société des institutrices. — Aux maîtres des cours complémentaires. — Réponses aux problèmes de comptabilité posés dans le *Bulletin* du 15 octobre 1946. — Bibliographies.

L'Ecole fribourgeoise, aujourd'hui

On ne s'attaque pas à l'Ecole fribourgeoise sans que le Corps enseignant se sente visé et réagisse. La déclaration parue dans *La Liberté* du mercredi 4 décembre 1946 et signée par les présidents de la Société fribourgeoise d'Education, de l'Association du corps enseignant, de la Société des institutrices, de l'Association des maîtresses ménagères est une preuve que le Corps enseignant est bien uni derrière son chef et travaille en équipe, sans se laisser entamer par l'opportunisme. Mieux que personne, nous savons ce qu'est l'Ecole fribourgeoise et l'esprit de son Corps enseignant.

Les pages de ce cahier se font gloire de rappeler brièvement ses mérites et sa grandeur.